

Le point d'indice qui piège les enseignants

sur ce point permettrait-il de se soustraire à une revalorisation juste des enseignants? Valeur du point d'indice et part des primes pour les fonctionnaires non enseignants ont permis de creuser l'écart au détriment de ceux qui portent à bout de bras l'avenir d'une nation.

Comment un enseignant au 7^e échelon de la classe normale qui gagnait trois fois le smic en 1990 est-il passé à deux fois le smic en 2016? Depuis des semaines il n'est question que de point d'indice! C'est l'arbre qui cache la forêt! Faire un focus

POINT D'INDICE

**1,2 % en deux fois !
Après 6 ans de
gel cumulé,
c'est le prix de la
reconnaissance des
fonctionnaires.**

Le point d'indice sert de base au calcul du traitement des fonctionnaires, qui représentent quelque 5,64 millions de personnes au total.

Au grade, à l'échelon, à l'ancienneté de chaque agent correspond un « indice majoré ».

Pour faire varier le salaire des fonctionnaires, il suffit aux autorités compétentes d'augmenter le point d'indice.

C'est ce qui est théoriquement fait de manière régulière pour que les salaires augmentent au rythme de l'inflation sauf que ce n'est plus vrai depuis belle lurette. Il suffit de comparer les courbes de l'inflation à celle des salaires. On parlera alors pudiquement de gel du point d'indice.

1,2% en deux fois! Après 6 ans de gel cumulé, c'est le prix de la reconnaissance des fonctionnaires. Les syndicats avaient jugé inacceptable - un euphémisme! - la proposition de 1 % (Le Monde du 17/03). Ce sera donc 1,2 % en deux fois! Bingo! Nous savons maintenant qu'il faudra attendre l'aube des prochaines élections présidentielles en... 2022! pour rêver de l'augmentation suivante. L'hiver sera long.

Mais pour nous, l'essentiel est ailleurs!

PART DES PRIMES

**Les enseignants
français gagnent
72 % du salaire
des actifs ayant un
diplôme équivalent.**

Le salaire des enseignants de France est l'un des plus bas d'Europe après le Portugal et ce n'est pas l'augmentation de la valeur du point d'indice qui va changer fondamentalement cette situation désastreuse. En effet, nous sommes enfermés dans nos grilles de rémunération dans lesquelles il faut absolument augmenter le nombre de points d'indice.

Les enseignants ont pourtant pris beaucoup de retard par rapport aux autres fonctionnaires de catégorie A et cela s'est fait insidieusement par le développement de la part des régimes indemnitaires dans la rémunération totale, qui n'a fait que croître en constituant un changement important. On peut le voir dans le salaire brut moyen de la fonction publique. Cet agrégat constitue une moyenne qui atténue les effets des variations au sein des catégories socioprofessionnelles et a fortiori des corps.

Ainsi, la part des primes dans le salaire brut moyen augmente entre 1982 et 2009, passant de 11,8 % à 25,2 %.

Au sein des quatre catégories socioprofessionnelles, les moyennes varient de 11,5 à 54,5 % en 2009 (cadres : 54,5 % ; professions scientifiques et culturelles : 11,5 % ; professions intermédiaires : 39,7 % ; employés et ouvriers : 27,1 %).

Seuls les corps enseignants restent non seulement en deçà des moyennes mais aussi largement en dehors du mouvement.

Les corps enseignants ont des régimes indemnitaires présentant trois particularités :

- La première est que leur part est relativement peu importante dans la rémunération globale (9 % à 10,1 % en 2009).
- La deuxième résulte du fait qu'ils sont indexés sur la valeur du point de la fonction publique. Par conséquent, ils subissent les effets de cette valeur et notamment son gel depuis 2010.
- La troisième tient à la faible part des logiques de modulation.

Voilà pourquoi nos salaires sont devenus progressivement les plus faibles d'Europe.

Action et Démocratie demande le rétablissement de nos niveaux de salaire, non par un empilement de primes qui atteindraient 54,5 % mais par l'augmentation du nombre de points d'indice par échelon à concurrence de 20% (voir encadré).

« On sait souvent ce que l'on veut, mais rarement on le veut assez pour l'obtenir. » (Cécile Fée).

Seul un syndicat qui est exclusivement sur le champ de syndicalisation des enseignants comme Action et Démocratie se permet de demander cette augmentation de rattrapage de 20 % sans s'attirer les foudres des autres catégories de fonctionnaires.

Les enseignants français gagnent 72 % du salaire des actifs ayant un diplôme équivalent et ont une rémunération plus faible que d'autres fonctionnaires de même catégorie, selon le président de la Cour des comptes. Ce dernier insiste sur la crise du métier en ajoutant « Gérer autrement permettrait de faire un certain nombre d'économies substantielles qui permettrait de revaloriser le salaire des enseignants. »

Action et Démocratie veut être l'aiguillon de cette reconnaissance en faisant sienne cette citation pleine de sens : « On ne peut réellement convaincre, sans être convaincu soi-même ; car la conviction réelle est la suite de l'évidence » (Jean Le Rond d'Alembert).

Syndicat national de l'enseignement
Action et Démocratie
142 rue de Rivoli 75001 Paris

Contact secrétariat général A&D:
walter.democratie@gmail.com
06 81 89 55 55

Le projet de revalorisation d'Action et Démocratie

Début de carrière actuel	349 points d'indice	1615 euros bruts
Début de carrière revalorisé	418 points d'indice	1923 euros brut

Échelon terminal CN actuel	658 points d'indice	3046 euros bruts
Échelon terminal CN revalorisé	790 points d'indice	3634 euros brut

Échelon terminal HC actuel	783 points d'indice	3652 euros brut
Échelon terminal HC revalorisé	940 points d'indice	4324 euros bruts